

CONSEIL SYNDICAL

YZ/EA

Annexe à la délibération n° 2024-78
du C.S. n° 17 du 07.02.2025

Pour la Présidente Sophie GAUGAIN,

Le 1^{er} Vice-Président

Yves GOASDOUE

NORMAND'INNOV
LA TERRE D'INNOVATION PARTAGÉE™

REUNION

CS 16 du 11.12.2024



4 questions numérotées

2024-74 à 2024-77



PROCES-VERBAL

Conseil Régional de Normandie

- | | | |
|---|-----------|------------------|
| 1 | Sophie | GAUGAIN |
| 2 | Catherine | MEUNIER |
| 3 | Julie | BARENTON-GUILLAS |
| 4 | Laurent | BEAUVAIS |

Conseil Départemental de l'Orne

- | | | |
|---|--------|---------|
| 5 | Jérôme | NURY |
| 6 | Alain | LANGE |
| 7 | Lori | HELLOCO |

Flers Agglo

- | | | |
|----|---------|----------|
| 8 | Yves | GOASDOUE |
| 9 | Jacques | FORTIS |
| 10 | Gilles | RABACHE |

Secrétaire de
séance

Jacques FORTIS

Horaires et
participation

Voir page suivante

Pour la Présidente Sophie GAUGAIN,

Le 1^{er} Vice-Président



Yves GOASDOUE

Syndicat Mixte
Normand'Innov

Siège Social

Flers Agglo
41 Rue de la Boule – CS 149 - 61103 FLERS CEDEX
Tel : 02.33.98.44.55 – Fax : 02.33.64.38.66

SEANCE N° 16 DU 11.12.2024

4 questions numérotées 2024-74 à 2024-77

DELIBERATION

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Syndical, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni dans les Locaux du Centre d'Essais Dynamiques 2 – Zone de Normand'Innov – 61100 CALIGNY, sous la présidence de Sophie GAUGAIN – Présidente du Syndicat Mixte.

Etaient invités Mesdames et Messieurs :

Conseillers titulaires : Sophie GAUGAIN (RN) – Catherine MEUNIER (RN) – Julie BARENTON-GUILLAS (RN) – Laurent BEAUVAIS (RN) – Jérôme NURY (CD) – Alain LANGE (CD) – Lori HELLOCO (CD) – Yves GOASDOUE (FA) – Jacques FORTIS (FA) – Gilles RABACHE (FA)

Conseillers suppléants : Bertrand DENIAUD (RN) – Aristide OLIVIER (RN) – Thierry LIGER (RN) – Jean DELALANDRE (RN) – Sylvie THIEULENT (CD) – Marie-Françoise FROUEL (CD) – José COLLADO (CD) – Michel DUMAINE (FA) – Jérémy PREVOST (FA) – Béatrice GUYOT (FA)

Tous présents, à l'exception de :

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Lori HELLOCO	José COLLADO	Ensemble de la séance
Yves GOASDOUE	Michel DUMAINE	

Procurations :

Mandant	Mandataire	Questions
/	/	/

Excusée : Julie BARENTON-GUILLAS (ensemble de la séance)

Absent : /

EFFECTIF En exercice : 10 Quorum : 6	Questions	Présents	Votants
	2024-74 à 2024-77	9	9

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Compte rendu affiché le :	Date d'affichage
05.12.2024	10 H 10	Jacques FORTIS	11 H 45	18.12.2024	19.12.2024

**CONSEIL SYNDICAL N° 16
 DU 11 DECEMBRE 2024**

SOMMAIRE

N° d'ordre	Objet de la délibération	N° de délibération
1.	Conseil Syndical – Procès-verbal de la séance du 16 septembre 2024 – Approbation	2024-74
2.	Débat d'Orientations Budgétaires 2025	2024-75
3.	Budget Primitif 2024 – Décision modificative n° 2	2024-76
4.	Concession d'aménagement du 29 novembre 2021 signée avec la SHEMA – Compte-rendu annuel d'activités 2023 – Approbation	2024-77

ANNEXES

2024-74	PV du conseil syndical du 16 septembre 2024
2024-76	Décision modificative n° 2
2024-77	Compte-Rendu Annuel aux Collectivités (C.R.A.C) au 31-12-2023

R A P P O R T

Présenté par
Sophie GAUGAIN
Présidente

Syndicat Mixte NORMAND'INNOV		N°	Date	Question	
CONSEIL SYNDICAL	Séance	16	11.12.2024	N° d'ordre	N° délibération
				1	2024-74

OBJET

CONSEIL SYNDICAL – PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU
16 SEPTEMBRE 2024 – APPROBATION

YZ/EA

Chers collègues,

Le procès-verbal de chaque séance, rédigé par le ou les secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante.

Il contient la date et l'heure de la séance, les noms du président, des membres du conseil présents ou représentés et du ou des secrétaires de séance, le quorum, l'ordre du jour de la séance, les délibérations adoptées et les rapports au vu desquels elles ont été adoptées, les demandes de scrutin particulier, le résultat des scrutins précisant, s'agissant des scrutins publics, le nom des votants et le sens de leur vote, et la teneur des discussions au cours de la séance.

Dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté, le procès-verbal est publié sous forme électronique de manière permanente et gratuite sur le site internet du syndicat, lorsqu'il existe, et un exemplaire sur papier est mis à la disposition du public.

En conséquence, je sou mets à votre approbation le procès-verbal du Conseil Syndical du 16 septembre 2024.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

APPROUVER le procès-verbal du Conseil Syndical du 16 septembre 2024.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Pour la Présidente Sophie GAUGAIN



Le 1^{er} Vice-Président

Yves GOASDOUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-256104050-20241211-2024-74-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2024

Publication : 19/12/2024

RAPPORT

Présenté par
Sophie GAUGAIN
Présidente

Syndicat Mixte NORMAND'INNOV		N°	Date	Question	
CONSEIL SYNDICAL	Séance	16	11.12.2024	N° d'ordre	N° délibération
				2	2024-75

OBJET DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

YZ/EA

Chers Collègues,

Il vous est proposé de débattre sur les orientations budgétaires 2025 du Syndicat Mixte.

- Ligne budgétaire intégrant le solde de la participation du Syndicat Mixte à la SHEMA pour l'aménagement de la ZAC.
- Pour mémoire, la répartition des charges en fonctionnement a été revue en vue de dégager le CD 61 des dépenses liées à la gestion et à l'entretien des espaces publics, condition de participation à l'investissement du Département pour l'acquisition du nouveau foncier et la réalisation des futurs travaux d'aménagement.
- Une ligne taxe foncière pour la plateforme collaborative (CED2) a également été ajoutée, celle-ci étant compensée par la recette perçue auprès de la CCI délégataire de la DSP recette car la CCI nous rembourse. Elle est proratisée compte tenu de la fin de la DSP en avril.
- Figure également l'emprunt contracté par le Syndicat Mixte pour financer la nouvelle avance à la SHEMA.
- Une ligne budgétaire permettra d'accompagner l'amorçage de la conciergerie.
- Il convient de préciser que le DOB n'inclut pas les éléments financiers liés à la fin de la DSP des centres d'essais, en particulier ceux liés à la création d'une régie provisoire permettant la continuité de l'exploitation. Cette période provisoire préparera la mise en œuvre d'un modèle de portage pérenne, envisagé sous la forme d'une société d'économie mixte (SEM).

Compte tenu de ces éléments, les orientations 2023 pourraient s'établir, en dépenses et en recettes à :

Section de fonctionnement

Dépenses

Le budget 2025 est estimé à **4.092.672, 91 €**. Il comprend :

- Le virement en section d'investissement: **3.734.620,91 €**
- Le groupement de commandes (marché espaces verts)
- Le remboursement des intérêts liés au rachat de l'usufruit
- Le remboursement des intérêts liés au nouvel emprunt consenti à la SHEMA
- Le paiement de la taxe foncière de la plateforme collaborative financé dans le cadre de la DSP avec la CCI

SYNDICAT MIXTE NORMAND'INNOV	Date	11.12.2024	Folio n°
	Délibération	2024-75	
	Nature	7.1	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL, DES DECISIONS ET DES ARRETES DE LA PRESIDENTE			

Recettes

La section recettes intègre :

- Le remboursement de la TF liée à la plateforme collaborative par la CCI **15.000 €**
- La Redevance relative à la plateforme collaborative : **71.500 €**
- Remboursement des intérêts d'emprunt avance trésorerie SHEMA : **84.600 €**
- Les contributions des membres du Syndicat Mixte tenant compte des éléments:
 - **60.000,00 €** pour la Région
 - **16.005,95 €** pour le Département
 - **55.000,00 €** pour Flers Agglo
- La reprise du résultat de l'exercice n-1 pour **3.790.564,96 €**.

Section d'investissement

Dépenses

Le budget 2024 est estimé à **4.031.510,73 €**. Il comprend :

- Les remboursements du Capital liés aux 2 emprunts (plateforme collaborative + avance SHEMA) : **264.000€**
- Produits de cession de la ferme (paiement échelonné) : **5.184 €**
- Les dépenses d'investissements liées aux équipements et aménagement : notamment provisions régie CED : **3.637.710.73 €**

Recettes

La section recettes intègre :

- Le remboursement annuel par la SHEMA du nouvel emprunt : **260.200 €**
- La reprise du résultat de l'exercice n-1 pour **27.705,82 €**
- Le virement de la section de fonctionnement pour **3.734.620,91 €**

LE CONSEIL :

PREND ACTE de la tenue du DOB 2025.

CERTIFIE CONFORME.

Pour la Présidente Sophie GAUGAIN

Le 1^{er} Vice-Président



Yves GOASDOUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-256104050-20241211-2024-75-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2024

Publication : 19/12/2024

2024-75	DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025	DISCUSSION
---------	---------------------------------------	------------

Madame la Présidente

Impact gestion en régie des CED 1 et 2.

Une rencontre avec la CCI s'est tenue le 18 novembre 2024.

- Après une mise au point, accord sur le diagnostic partagé.
- Impact sur les ressources humaines et les finances.
- Travail parallèle sur la constitution SEM
- Ouverture potentielle aux partenaires privés et publics
- Ci-joint : power-point

Le budget est sécurisé par la Région pour Normand'Innov.

Jérôme NURY

C'est une année charnière au regard des enjeux budgétaires.

SYNDICAT MIXTE NORMAND'INNOV	Date	11.12.2024	Folio n°
	Délibération	2024-76	
	Nature	7.1	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL, DES DECISIONS ET DES ARRETES DE LA PRESIDENTE			

RAPPORT

Présenté par
Sophie GAUGAIN
Présidente

Syndicat Mixte NORMAND'INNOV		N°	Date	Question	
CONSEIL SYNDICAL	Séance	16	11.12.2024	N° d'ordre 3	N° délibération 2024-76

OBJET	BUDGET PRIMITIF 2024 – DECISION MODIFICATIVE N° 2
--------------	--

YZ/AAJS/EA

Chers collègues,

L'exécution du budget pour 2024 conduit à proposer des ajustements détaillés en annexe.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

VOTER les opérations budgétaires décrites au tableau ci-joint et qui figureront au budget.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Pour la Présidente Sophie GAUGAIN



Le 1^{er} Vice-Président

Yves GOASDOUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-256104050-20241211-2024-76-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2024
Publication : 19/12/2024

2024-76	BUDGET PRIMITIF 2024 DECISION MODIFICATIVE N° 2	DISCUSSION
---------	--	-------------------

Des informations sont données concernant la cession de la ferme.

RAPPORT

Présenté par
Sophie GAUGAIN
Présidente

Syndicat Mixte NORMAND'INNOV		N°	Date	Question	
CONSEIL SYNDICAL	Séance	16	11.12.2024	N° d'ordre	N° délibération
				4	2024-77

OBJET CONCESSION D'AMENAGEMENT DU 29 NOVEMBRE 2021 SIGNEE AVEC LA
SHEMA – COMPTE-RENDU ANNUEL D'ACTIVITES 2023 – APPROBATION

CA/EAYZ

Chers Collègues,

Par délibération n° 2021-12 en date du 29 décembre 2021, vous avez confié à la SHEMA, dans le cadre d'une concession d'aménagement, une mission globale portant sur l'aménagement de l'extension site Normand'Innov, la reprise des terrains non cédés du site existant ainsi que le portage et la gestion des immeubles.

En application de l'article 18 de la CPA, chaque année l'aménageur établit un bilan financier global et actualisé des activités. Ce compte-rendu annuel aux collectivités fait l'objet d'une présentation et d'une validation en Conseil Syndical. Un avenant à la CPA est proposé afin de prendre en considération les évolutions intervenues dans les opérations et les montants financiers de l'exercice écoulé.

Le compte-rendu annuel aux collectivités, arrêté au 31 décembre 2023, doit maintenant être approuvé. Il reprend le bilan détaillé des opérations pour l'année 2023, d'un point de vue opérationnel et financier, ainsi que les prévisions sur les années suivantes jusqu'au terme de la Concession d'Aménagement.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 - APPROUVER** le compte-rendu d'activité de la SHEMA pour l'année 2023.
- 2 - APPROUVER** le bilan et le plan de trésorerie prévisionnels révisés au 31 décembre 2023 dont il ressort un excédent prévisionnel après cessions des biens de reprise de 5.704.267 €.
- 3 - APPROUVER** la valeur des biens de reprise à la Valeur Nette Comptable, pour un montant de 3.355.878 € pour les bâtiments R&D, RIE, CED et opération tertiaire, soit :
 - 723.303 € pour le centre R&D,
 - 192.709 € pour le RIE
 - 200.096 € pour le CED,
 - 2.239.771 € HT pour Opération tertiaire

ADOpte A L'UNANIMITE.

Pour la Présidente Sophie GAUGAIN



Le 1^{er} Vice-Président

Yves GOASDOUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-256104050-20241211-2024-77-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2024

Publication : 19/12/2024

2024-77	CONCESSION D'AMENAGEMENT DU 29 NOVEMBRE 2021 SIGNEE AVEC LA SHEMA COMPTE-RENDU ANNUEL D'ACTIVITES 2023 APPROBATION	DISCUSSION
---------	---	-------------------

La présentation est faite par la SHEMA.

Débat sur les bornes de charge des véhicules.

Projet d'extension Thermocoax en cours : Option d'achat en discussion.

Il est très important de solliciter Monsieur le Préfet de Région concernant FORVIA et l'aide à l'aménagement (FNADT pour travaux)

POINTS DIVERS

Ecole de Production

Quel avenir ? : question de la reconnaissance qui se pose

Il est nécessaire de programmer une rencontre : profiter de l'AG prévue en mars 2025.